

Extrait du
Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-INT-CVB-BEL-20120912

Date de publication : 12/09/2012

Date de fin de publication : 18/11/2013

INT - Conventions fiscales entre la France et la Belgique

Positionnement du document dans le plan :

[INT - Fiscalité internationale](#)

[Conventions bilatérales](#)

[Titre 14 : Belgique](#)

La France et la Belgique ont signé deux conventions pour régir leurs relations fiscales :

- une convention signée le 10 mars 1964 tendant à éviter les doubles impositions et à établir des règles d'assistance administrative et juridique réciproque en matière d'impôts sur les revenus. Elle est assortie d'un protocole faisant partie intégrante de la convention (**chapitre 1**, [BOI-INT-CVB-BEL-10](#)),
- une convention signée le 20 janvier 1959 tendant à éviter les doubles impositions et à régler certaines autres questions en matière d'impôts sur les successions et de droits d'enregistrement (**chapitre 2**, [BOI-INT-CVB-BEL-20](#)).